



CONFRÉRIE DES FINS GOUSIERS D'ANJOU

le 13 mai 2024

Chers confrères,
Chères consœurs,
Chers amis,

La froidure de la période hivernale 2023-2024 n'a pas été beaucoup marquée dans notre région, sauf pour notre Saint-Vincent du 20 janvier dernier !!!

Qu'à cela ne tienne, les cœurs se sont réchauffés avec la confraternité ambiante. Le bon accueil de la municipalité et des vignerons des Garennes-sur-Loire, le dynamisme des Sonneurs de Chenillé-Changé, la joyeuse énergie musicale de nos voisins belges, sans oublier les chants de notre confrérie, tout cela a contribué à des instants d'émotion à de nombreuses reprises offrant à certains moments un charmant brouhaha apprécié par l'ensemble des participants.

Forts de cette réussite, nous travaillons pour la prochaine Saint-Vincent le 18 janvier 2025 : un quart de siècle à marquer avec de l'originalité, soyez en sûrs.

Avant cela, je vous convie à notre chapitre des Vendanges et des Dames le 14 septembre 2024.

Cap au Nord-Est de l'Anjou où plusieurs nouveautés vous seront proposées.

Nous commencerons d'abord par la visite et les dégustations aux caves Troglodytes du Domaine de la Tuffière, chez notre consœur et notre confrère Clarisse et Fabrice Benesteau. Puis, nous continuerons notre immersion dans les vignes, à Huillé, au Domaine de Huillé, que dirige Jean-Marie Gazeau, vigneron à Martigné-Briand.

Ces visites se dérouleront l'après-midi pour se conclure par notre chapitre d'intronisations et un dîner, salle commune des loisirs de Lézigné (commune de Huillé-Lézigné).

Ce nouveau format permettra aux actifs, je le souhaite, de pouvoir participer plus facilement.

Au nom des membres du Docte Collège, je vous souhaite un bel été et vous donne rendez-vous à notre prochain chapitre.

Jacques LECOMTE,
Grand Maître



Siège social : Musée de la Vigne et du Vin d'Anjou - Place des Vignerons - 49750 Saint-Lambert-du-Lattay



www.finsgousiers.fr



Fins Gousiers d'Anjou



Chapitre des Vendanges et des Dames

J'ai le plaisir de vous convier à notre chapitre des Vendanges et des Dames :

le samedi 14 septembre 2024

Les vigneronns qui vont nous recevoir ont une histoire à raconter : leurs vins, leurs vignes, leur métier, leurs passions et aussi le terroir des sites sur lesquels ils vivent et dessinent leur vignoble en harmonie avec le paysage.

Vous entendrez les termes « Troglodyte », « Ancestrale », « Phoenix », « Cuvée » et bien d'autres encore.

Chaussures à talons et mocassins de ville ne seront pas adaptés à ces visites originales !



Programme



1 14h30

Accueil au Domaine de la Tuffière
Visite et dégustations C&F BENESEAU
Lieu-dit «Les Ponts des Roches »
1015, Route de la Tuffière
Lué en Baugeois
49140 Jarzé Villages

2 16h30

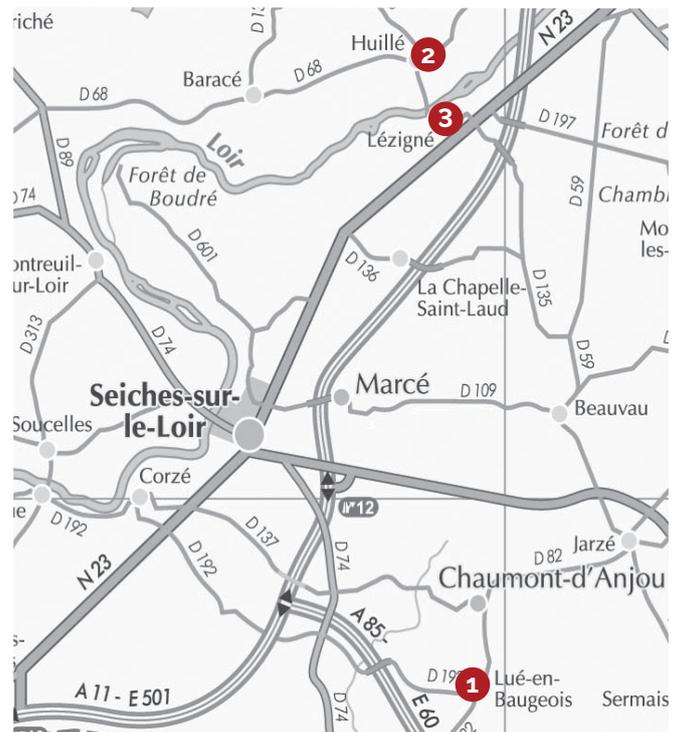
Domaine de Huillé
JM Gazeau
49430 Huillé
A la sortie de Huillé rester sur la rue Pierre Leloyer puis à la patte d'oie prendre à droite RDV près du Château du Plessis Greffier (fléchage Fins Gousiers)

3 18h30

Chapitre
Salle commune de loisirs
Rue Henri Gandon
49430 Huillé-Lézigné

4 20h00

Dîner des Vendanges





Coupon d'inscription au chapitre des Vendanges et des Dames

NOM.....
 Prénom.....
 Adresse.....
 E-mail.....
 Téléphone.....

**Retournez impérativement ce bulletin d'inscription par courrier ou mail
 avant le 30 août 2024 :**

Mme Audrey GIBault
 4 Chemin du Clos Marchand
 Juigné-sur-Loire
 49610 LES GARENNES-SUR-LOIRE

ou

inscription@finsgousiers.fr

Intronisations dans la confrérie des Fins Gousiers :

Seul le parrainage par deux membres du Docte Collège permettra votre intronisation
 dans la confrérie des Fins Gousiers d'Anjou.

Contactez-nous par téléphone ou par mail à contact@finsgousiers.fr

Tableau à compléter et à détailler :
 À retourner avant le 30 août 2024

Prix par personne : 60€

NOM	PRÉNOM	Nbre SOIR	Je souhaite être à la table de :
TOTAUX			

Paiement par virement bancaire

IBAN : FR76 1027 8394 4200 0213 9570 166 BIC : CMCIFR2A

Date :.....

+ Bulletin d'inscription à retourner à Mme Audrey GIBault

ou par chèque de€ à l'ordre de *la Confrérie des Fins Gousiers d'Anjou*

Les chèques seront encaissés après la manifestation.

* Attention ! Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles avec le chèque joint (ou la date du virement).
 L'accueil sera fait selon les règles sanitaires en vigueur lors du chapitre.

** Les repas sont dus sauf annulation par mail avant le 10 septembre 2024.